



Communiqué de presse

Paris, le 12 décembre 2017

La ministre de la Culture,

Acquisitions en vente publique d'œuvres majeures de Camille Claudel (1864-1943) au bénéfice des collections publiques françaises

Françoise Nyssen, ministre de la Culture, se félicite que, dans le cadre de la vente publique organisée par la société Artcurial le lundi 27 novembre 2017 et intitulée « Camille Claudel : un trésor en héritage », l'Etat ait pu exercer son droit de préemption aux fins d'acquérir pour les collections nationales et territoriales douze lots parmi ceux mis en vente, qui provenaient directement des héritiers de la sœur de Camille Claudel, Louise de Massary.

Ces acquisitions représentent des enrichissements majeurs pour les collections nationales conservées par :

- le Musée d'Orsay avec *l'Etude II pour « Sakountala »*, terre cuite, non signée, non datée, circa 1886, et la *Tête de vieille femme, étude pour « L'Âge mûr »*, plâtre, non signé, non daté, circa 1890, le musée possédant déjà la première fonte en bronze de la version définitive du groupe ;
- le Musée Rodin, avec *l'Etude I pour « Sakountala »*, terre cuite, non signée, non datée, circa 1886, le musée possédant déjà une autre esquisse en terre cuite et une version en marbre.

Des institutions, principalement des musées de France, relevant de collectivités territoriales ont souhaité réaliser des acquisitions à cette vente publique et, pour concrétiser leur projet d'achat d'œuvres très importantes pour les collections publiques, ont bénéficié de l'accompagnement de l'Etat par la mise en place des préemptions en vente publique et par le concours, pour certaines d'entre elles, du Fonds du patrimoine:

- La Ville de Roubaix a pu acquérir, pour enrichir le fonds Camille Claudel de son Musée d'art et d'industrie André Diligent, *La Piscine, L'Homme penché*, plâtre non signé, non daté, circa 1886, avec l'aide du Fonds du Patrimoine, du FRAM de la région Hauts-de-France, de la Société des amis et du Cercle des mécènes de La Piscine et d'un apport significatif du CIC Nord-Ouest ;

- Pour le Musée Camille Claudel de Nogent-sur-Seine, le Département de l'Aube a financé l'acquisition de *Jeune Romain* ou *Mon Frère*, plâtre patiné par l'artiste, non signé, non daté, circa 1882-1883, tandis que la Ville de Nogent-sur-Seine, avec l'aide du FRAM de la région Grand Est, de l'association des Amis du musée et de mécénat, a acquis *l'Homme aux bras croisés*, terre cuite, non signée, non datée, circa 1885, le *Portrait de Louise Claudel (Madame de Massary)*, pastel sur papier, non signé, non daté, circa 1887 et la *Tête de vieil aveugle chantant*, plâtre, non signé, non daté, circa 1894 ;
- La Ville de Poitiers, avec l'aide du Fonds du patrimoine, du FRAM de la région Nouvelle Aquitaine, de la Société des Amis des Musées de Poitiers et de mécènes, a pu acquérir pour compléter les sept œuvres déjà détenues de Camille Claudel dans son Musée Sainte Croix et renforcer sa place de troisième collection française d'œuvres de l'artiste, le bronze de *La Vieille Hélène*, ou *Buste de Vieille Femme* ou *Vieille Femme*, signé « C. Claudel », avec poinçon du fondeur, circa 1882-1885, ainsi que deux plâtres, la *Femme à sa toilette* ou *Femme lisant une lettre*, non signé, non daté, circa 1895-1897, et *l'Etude pour le buste de Paul Claudel à 37 ans*, 1905 ;
- Enfin, le buste en plâtre de *Diane*, titré sur le socle, circa 1881, rejoindra la Maison Camille et Paul Claudel à Villeneuve-sur-Fère, grâce à la mobilisation de la Communauté d'agglomération de la région Château-Thierry. Le caractère d'œuvre de jeunesse de ce plâtre correspond pleinement au projet scientifique de la Maison, dont le but est de montrer comment s'est formée la sensibilité artistique des deux enfants Claudel. Il dialoguera de plus avec le bronze original du *Buste de Paul Claudel à trente-sept ans* déposé par le Musée Jean de La Fontaine de Château-Thierry.

Les préemptions mises en place par le ministère de la Culture au bénéfice de l'ensemble de ces institutions sont en cours de confirmation par le service des musées de France de la direction générale des patrimoines, qui a coordonné les interventions de l'Etat pour les musées nationaux et celles des collectivités territoriales à cette vente publique.

La ministre de la Culture salue la réussite de cette belle opération concertée qui permet un enrichissement sans pareil des collections publiques en œuvres de cette artiste française capitale qu'est Camille Claudel. Elle remercie le Musée d'Orsay de permettre l'organisation de l'exposition au public de l'ensemble de ces œuvres nouvellement acquises à partir du 9 janvier 2018 pour une durée d'un mois.

Contacts

Ministère de la Culture
 Délégation à l'information et à la communication
 Service de presse : 01 40 15 83 31
service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr
 @MinistereCC

Ministère de la Culture
 Département à la communication
 Françoise Brézet : 01 40 15 78 14
francoise.brezet@culture.gouv.fr